

## **DROITE?... GAUCHE?...**

On voudra bien nous pardonner: nous ne sommes pas de ceux qui attachent une importance décisive à la consultation électorale des 12 et 19 mars 1978. L'histoire du mouvement ouvrier, le déroulement de la lutte des classes, nous apprennent que l'action ouvrière directe a toujours été la seule méthode qui a permis les conquêtes et améliorations sociales. Faire un bilan objectif amène à constater que les travailleurs ont su conquérir leurs revendications aussi bien sous les gouvernements de droite, que de gauche, chaque fois qu'ils ont agi en prenant eux-mêmes en compte la direction de leur action.

Souvenons-nous que la période de participation des communistes au gouvernement de 1945 à 1947 est caractérisée par plusieurs conflits importants qui ont vu s'affronter des dizaines de milliers d'ouvriers contre l'appareil stalinien, soutien efficace de l'ordre capitaliste. Les militants syndicalistes se souviennent de la loi de 1946 sur les conventions collectives qui subordonnait l'application de celles-ci à l'agrément du Ministre: conception essentiellement dirigiste, étatique, et méthode particulièrement efficace pour une bonne politique des revenus, c'est-à-dire, entre autre, pour une police des salaires. Le Ministre du Travail s'appelait Ambroise Croizat, il était Secrétaire Général de la *Fédération de la Métallurgie C.G.T.* et responsable stalinien de haut rang.

Egalement, il n'est pas inutile de se souvenir de la position de la C.G.T. de 1936 dans ses rapports avec le gouvernement de front populaire, une C.G.T. à majorité réformiste (mais planiste), et dont le comité confédéral national du 19 mai 1936 déclarait accepter de collaborer avec le gouvernement, tout en restant indépendante de celui-ci, puisqu'aucun de ses représentants n'acceptera de charges ministérielles; par contre, la confédération *«revendiquait sa place dans les organismes techniques, sociaux et économiques, d'études et de préparation, que le gouvernement sera appelé à créer ou à rénover: elle demande pour l'application de son plan, des pouvoirs de décision et de contrôle»*. Dans les jours qui suivirent, la classe ouvrière s'engagea dans une grève générale qui bouscula tous les pronostics, et patronat et gouvernement furent obligés d'accorder des revendications importantes, dont la programmation n'était pas du tout prévue.

### **GÉRER LA CRISE:**

Ces rappels peuvent paraître superflus car, en effet, la situation économique et politique a bien changé, ainsi d'ailleurs que le contexte syndical; mais puisque les deux grands partis qui se disputent la classe ouvrière ne cessent de répéter (comme en 1936 et 1945) que l'heure n'est pas au socialisme, qu'il ne s'agit pas de transformer la société; puisque le P.C.F. et le P.S. multiplient les déclarations rassurantes en direction de la bourgeoisie (comme en 1936 et 1945), puisqu'ils jurent leurs grands dieux qu'il ne saurait être question de mettre en cause la propriété privée des moyens de production (comme en 1936 et 1945), nous sommes bien obligés de conclure que la conquête éventuelle en 1978 du pouvoir politique par la gauche aura comme seul objectif de gérer la société capitaliste.

Avec la circonstance aggravante que cette société est en pleine crise, et que la restructuration actuelle à l'échelle mondiale pour tenter de la résoudre, ne peut se faire que par l'application d'une politique d'austérité, donc, forcément, par des sacrifices encore plus importants imposés à la classe ouvrière, par la remise en cause des avantages acquis.

Face à cela, cette classe ouvrière de laquelle les anarcho-syndicalistes (qui ne sont pas «avant-gardistes») ne séparent pas leurs intérêts, sera amenée à réagir. Pour cela, elle utilisera, pour longtemps encore, les organisations de classe qu'elle a construit: les syndicats.

Ce n'est un secret pour personne que les anarcho-syndicalistes de ce pays, sont loin d'être satisfaits du comportement des centrales, même, ce qui est notre cas, lorsqu'ils y militent par choix délibéré, conscient, volontaire.

Dans les colonnes de ce journal, nous n'avons cessé de dénoncer la mystification «autogestionnaire» véhiculée par la hiérarchie catholique, à travers la C.F.D.T.; mystification reprise en compte par le P.S., le P.C., la F.E.N. et la C.G.T. Avec les «conseils d'ateliers», les «conseils d'écoles», et d'autres formules, l'offensive se poursuit pour l'intégration des travailleurs à l'entreprise, pour instaurer un système de relations sociales aboutissant à atomiser au niveau de l'atelier, du quartier l'organisation de la classe ouvrière. Tout cela au nom d'une prétendue décentralisation: l'état restant bien entendu en place.

L'aboutissement logique, l'objectif recherché, c'est la dislocation du syndicalisme CONFÉDÉRÉ, c'est-à-dire de l'organisation de classe, qui rassemble la classe ouvrière par dessus les frontières de l'entreprise.

C'est la mise en place, avec un vocabulaire rénové, moderne, avec aussi des modes d'applications pratiques qui peuvent varier suivant les protagonistes, de l'ordre corporatiste qui n'ose pas dire son nom, mais que reprend à son compte, aussi bien la gauche que la droite.

### **POUR L'INDÉPENDANCE DU SYNDICAT:**

Il faut donc que la résistance continue à s'organiser, à se développer, ET LES ANARCHO-SYNDICALISTES DE L'U.A.S. NE MANQUERONT PAS DE S'Y EMPLOYER EN ETROITE COOPERATION AVEC TOUS LES AUTRES COURANTS, TOUTES LES AUTRES TENDANCES DU MOUVEMENT OUVRIER QUI REFUSENT TOUTES LES FORMES D'INTEGRATION, A TOUS LES NIVEAUX.

Et notre pratique quotidienne montre que nous ne sommes nullement gênés de mener ce combat au côté de nos camarades réformistes, POUR AUTANT QU'ILS RESTENT FERMES SUR QUELQUES POSITIONS ESSENTIELLES.

J'entends une nouvelle fois quelques amis (particulièrement ceux qui écrivent dans «*Espoir*» ou dans le «*Monde Libertaire*») crier leur indignation, parler de trahison, nous dénoncer comme d'affreux hypocrites, et pour quelques-uns d'entre nous, comme des bureaucrates, des fonctionnaires plus ou moins «planqués» dans leurs bureaux.

A l'appui de leurs véhémentes affirmations, ils trouvent de-ci de-là, pour les monter en épingle, quelques exemples de comportement condamnable de sections ou syndicats C.G.T. F.O. qui ne se sont pas très bien conduits dans un conflit.

Comme par hasard, ils n'en trouvent jamais ailleurs, et cela leur permet de tirer des conclusions qu'ils veulent historiques, faisant ainsi preuve d'une absence totale d'esprit critique, donc d'esprit libertaire.

Car l'essentiel aujourd'hui se situe ailleurs: Lorsque dans des grèves, les travailleurs constituent un comité de grève, auquel participent les syndicats, la grève terminée, le comité se dissout. Mais le syndicat, lui, continue, COMME MOYEN DE DEFENSE, COMME OUTIL DE RASSEMBLEMENT PERMANENT, COMME INSTRUMENT POUR L'ACTION.

Par conséquent, les structures que se donnera l'organisation syndicale, l'orientation qu'à travers ses congrès elle définira, sont d'une importance capitale pour la classe ouvrière.

Or, que cela plaise ou non aux donneurs de leçons dont je parlais plus haut, un examen attentif des faits nous permet de conclure que l'essentiel de la résistance à l'intégration, au néo-corporatisme, se situe aujourd'hui dans la C.G.T. F.O., dont on peut dire également (mais tout est lié) qu'elle est la seule organisation à avoir une position correcte sur l'indépendance syndicale, acceptable par des anarcho-syndicalistes.

La C.G.T., la C.F.D.T., la F.E.N. appuient, soutiennent inconditionnellement les partis politiques de gauche. Georges Séguy, Secrétaire Général de la C.G.T. appelle à voter pour les candidats du P.C. au bureau politique duquel appartient Séguy Georges.

La C.F.D.T. supplie jour après jour les partis de renouer, et implore le P.C. de prendre l'engagement de désistement.

La F.E.N., ouvertement, emboîte le pas, et tous ensemble font la plus belle démonstration de leur soumission totale aux appareils des partis, dont la mission reste la gestion de la société capitaliste en crise.

Face à cette démission totale, nous approuvons et soutenons ce que la C.G.T. F.O. vient de réaffirmer dans un «MANIFESTE POUR L'INDÉPENDANCE SYNDICALE» parce que le principal, l'essentiel, s'y trouvent et que les anarcho-syndicalistes ne peuvent que souscrire aux rappels importants qui sont publiés dans ce

manifeste:

*« Le mouvement syndical authentique ne saurait, sous peine de perdre son indépendance, s'engager dans l'action politique des partis, que ce soit sur le plan électoral ou sur le plan ou sur le plan d'un programme de gouvernement.*

*...IL APPARTIENT AU SYNDICALISME - ORGANISATION DE CLASSE - DE DEFENDRE LES INTERETS PARTICULIERS DE LA CLASSE OUVRIERE.*

*C'est à ce titre qu'en commémorant son XXXème anniversaire, la C.G.T F.O. entend adresser un appel solennel à tous les travailleurs...*

*...Dans cet esprit, fidèle en cela aux décisions de ses Congrès, la C.G.T. F.O. condamne tout système d'encadrement et de conditionnement qui, sous prétexte de participation, de démocratisation de l'économie, d'auto-gestion dans l'entreprise, CONDUIRAIT A UN CORPORATISME DANGEREUX et à la mise en cause des possibilités d'action des travailleurs.*

*Dans le cadre de l'entreprise, la C.G.T. F.O. AFFIRME LA PRIMAUTE DE L'ORGANISATION SYNDICALE par rapport à toute autre représentation du personnel et cela quelle que soit la forme juridique de l'entreprise: société privée, nationalisée, coopérative, société sans but lucratif, etc...*

*...L'indépendance du syndicalisme doit se manifester à travers la liberté de négociation des accords collectifs.*

*Face au renforcement excessif de l'Etat, face au comportement patronal, la C.G.T. F.O. réaffirme sa volonté de négocier, à tous les niveaux, des contrats, conventions ou accords permettant de garantir les intérêts des travailleurs, qu'il s'agisse notamment de leurs rémunérations ou de leurs conditions de travail, ces contrats pouvant s'étendre - comme ce fut déjà le cas - à des domaines tels que l'assurance-chômage, la pré-retraite, les retraites complémentaires, etc...*

*LA C.G.T. F.O. REFUSE TOUT SYSTEME CONDUISANT A UNE POLITIQUE DES REVENUS QUI, INEVITABLEMENT, COMPROMET LES LIBERTES REVENDICATIVES EN INSTITUANT UNE «POLICE DES SALAIRES».*

*La C.G.T. F.O. rappelle que là où n'existe ni liberté de négociation, ni droit de grève, il n'y a que dictature».*

Dans la période que nous traversons, que le Parlement ait une majorité de droite, de gauche, de centre-droit ou de centre-gauche, c'est encore autour de ces principes de bases que devront continuer à se rassembler les syndicalistes authentiques.

Et ne doutons pas, ne doutons pas un seul instant, que c'est aussi contre ces principes que continueront d'agir tous ceux qui ne conçoivent le syndicalisme que domestiqué, et qui aspirent à sa disparition en tant que moyen d'organisation sur le terrain de classe.

**J. SALAMERO.**

-----